

ORECO
Société par actions simplifiée
Au capital de 500 000 euros
Siège social : 8, Rue des Frères Lumière
44119 TREILLIERES
312 744 832 RCS NANTES

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DU PRÉSIDENT
DU 28 FEVRIER 2025**

L'an Deux mille vingt-cinq,

Le vingt-huit février,

A 9 heures,

Monsieur Yannick BAUDRY,
Demeurant 18, Rue des Mauges - Saint-Crespin Sur Moine - 49230 SEVREMOINE,

Agissant en qualité de Président de la société ORECO sus-désignée,

A pris les décisions suivantes relatives à la réalisation de la réduction de capital décidée par l'Assemblée Générale du 23 janvier 2025.

Le Président rappelle :

- que l'Assemblée Générale des associés du 23 janvier 2025 a décidé une réduction du capital social d'un montant de 46 968 euros pour le ramener de 500 000 euros à 453 032 euros par voie de rachat de 1 030 actions, au prix unitaire de 515 euros ;
- qu'il a constaté le 28 février 2025 la réalisation de la condition suspensive dont l'assemblée avait assorti sa décision de réduire le capital social ;
- que la réduction de capital social et le rachat des titres était réservée à la société BAUDRY AUDIT CONSEIL ;

Après examen, le Président constate le rachat ce jour de 1 030 actions de la société ORECO appartenant à la société BAUDRY AUDIT CONSEIL.



Les actions rachetées sont annulées à compter de ce jour et les sommes dues à la société BAUDRY AUDIT CONSEIL au titre de cette réduction de capital, lui seront versées au siège social à compter de ce jour.

En conséquence des résolutions adoptées par l'Assemblée Générale des associés ci-dessus visée ainsi que des constatations qui viennent d'être faites, le Président constate que le capital de la Société se trouve réduit à la somme de 453 032 euros et que la modification des statuts décidée par l'Assemblée Générale du 23 janvier 2025 est devenue définitive.

Le Président donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir toutes les formalités nécessaires.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président.

Monsieur Yannick BAUDRY
Président



Enregistré à : SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE ET DE
L'ENREGISTREMENT
NANTES

Le 17/03/2025 Dossier 2025 00019156, référence 4404P02 2025 A 01184
Enregistrement : 0 € Penalités : 0 €
Total liquidé : Zero Euro
Montant reçu : Zero Euro